

ELECTIONS COMMUNALES

Commune Sandweiler

Liste des candidat•e•s

Procès-verbal

dressé en exécution des art. 236 et 237 de la loi électorale

La Présidente du bureau principal,

Vu les art. 227, 228, 229, 236 et 237 de la loi électorale ;

Vu les listes des candidat•e•s présenté•e•s pour l'élection du 11.06.2023 ;

Vu le tirage au sort de cet après-midi déterminant les numéros d'ordre des listes présentées ;

Arrête ainsi qu'il/elle suit les listes des candidat•e•s pour l'élection de 11 conseillers/ères à savoir :

LISTE N° 1 : LSAP

BREUER Jacqueline, enseignante en retraite, luxembourgeoise, domiciliée à Sandweiler

CARNEIRO Toni, indépendant, luxembourgeois, domicilié à Sandweiler

DE LA BOURDONNAYE Gabriel, directeur chez POST, luxembourgeois, domicilié à Sandweiler

FONCK Monica, gérante, luxembourgeoise, domiciliée à Sandweiler

GREIS Bob, conseiller de Gouvernement, luxembourgeois, domicilié à Sandweiler

LAUER René, directeur adjoint au Ministère des Affaires étrangères, luxembourgeois, domicilié à Sandweiler

MARTIN Patrick, employé CFL, luxembourgeois, domicilié à Sandweiler

MOROCUTTI Roberto, employé secteur financier, luxembourgeois, domicilié à Sandweiler

REUTER Georges, receveur communal, luxembourgeois, domicilié à Sandweiler

SERRA Roberto, directeur des ressources humaines, italien, domicilié à Sandweiler

ZAOUROU Pascale, éducatrice et auteur, française, domiciliée au Findel

XX

LISTE N° 2 : DP Demokratesch Partei

MOUSEL Claude, médecin-dentiste, luxembourgeois, domicilié à Sandweiler

COURTOIS Corine, employée privée, luxembourgeoise, domiciliée à Sandweiler

DURAND Olivia, juriste, luxembourgeoise, domiciliée à Sandweiler

GOLINSKI Joëlle, responsable administrative, luxembourgeoise, domiciliée à Sandweiler

KEMP Malou, employée privée, luxembourgeoise, domiciliée à Sandweiler

LOSCHETTER Sascha, étudiant, luxembourgeois, domicilié à Sandweiler

MAGUER Julie, coiffeuse diplômée, luxembourgeoise, domiciliée à Sandweiler

PERSICO Salvatore, employé privé en retraite, luxembourgeois, domicilié à Sandweiler

SCHONS Marc, infirmier en retraite, luxembourgeois, domicilié à Sandweiler

THIERER Jörg, ingénieur diplômé, luxembourgeois, domicilié à Sandweiler

VERBIEST Sylvia, architecte, luxembourgeoise, domiciliée à Sandweiler

LISTE N° 3 : déi gréng

ROEDER Jean-Paul, fonctionnaire, luxembourgeois, domicilié à Sandweiler

TIEBEN Anna, employée, luxembourgeoise, domiciliée à Sandweiler

BRENTJENS Liz, étudiante, luxembourgeoise, domiciliée à Sandweiler

DENAYER Sylvie, avocat, belge, domiciliée à Sandweiler

FREYLINGER Raymond, retraité, luxembourgeois, domicilié à Sandweiler

LUTTY Philippe, ingénieur, luxembourgeois, domicilié à Sandweiler

MARTINS Sonia, employée, luxembourgeois, domicilié à Sandweiler

OBERTIN Martine, sans, luxembourgeoise, domiciliée à Sandweiler

PIETROPAOLO Gennaro, avocat, luxembourgeois, domicilié à Sandweiler

SCHEURER Belinda, fonctionnaire EU, allemande, domiciliée à Sandweiler

SIMOES RODRIGUES Marco Jorge, employé, luxembourgeois, domicilié à Sandweiler

XX

LISTE N° 4 : CHRËSCHTLECH-SOZIAL VOLLEKSPARTEI CSV

MASSARD-STITZ Simone, infirmière diplômée, luxembourgeoise, domiciliée à Sandweiler

LEMMER Jean, ingénieur informatique, luxembourgeois, domicilié à Sandweiler

DUMONG Romain, fonctionnaire communal, luxembourgeois, domicilié à Sandweiler

FEHLEN-DALL'ARMELLINA Danielle, fiscaliste, luxembourgeoise, domiciliée à Sandweiler

GASPARO Claudia ép. JORGE, assistante à la direction, luxembourgeoise, italienne, domiciliée à Sandweiler

MARX Dan, contrôleur aérien, luxembourgeois, domicilié à Sandweiler

MEYSEMBOURG Corinne, enseignante, luxembourgeoise, domiciliée à Sandweiler

MEYSEMBOURG Roger, retraité, luxembourgeois, domicilié à Sandweiler

MORAIS Maria, designer de communication, portugaise, capverdienne, domiciliée à Sandweiler

MÜLLER Dirk, chef de projet informatique, allemand, domicilié à Sandweiler

STAMMET Gerry, retraité, luxembourgeois, domicilié à Sandweiler

XX

Procédant ensuite, assisté du délégué du bureau de la population, au classement des listes après tirage au sort, déterminant l'ordre dans lequel elles seront portées sur les affiches et les bulletins de vote ;

Ordonne que les listes soient immédiatement affichées par l'administration communale en la forme du bulletin de vote dans toute la commune et que l'instruction annexée à la loi électorale soit insérée dans cette affiche.

Ordonne l'impression des bulletins de vote sur papier électoral conformément à l'art. 237 de la loi électorale.

Fait en double à Sandweiler, le 13 avril 2023.

Le délégué du bureau de la population,



La Présidente du bureau électoral,

